

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 21.01.2014 à Jambes



Présents : Y. Borrey, J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, S. Moonen, T. Pierloot (à partir de 20h20), A. Praillet D. Timmermans, M.C. Wauthy.

Excusés : B. Brasseur, K.D. Convents, M. Dony, A. Luisi

1. Le mot du Président

Même si cela a déjà été fait de l'une ou l'autre manière, à l'un ou l'autre, je souhaite présenter mes meilleurs vœux à tous les membres de la L.F.H., ainsi qu'à tous les amis du handball. J'espère que tous ensemble nous collaborerons et contribuerons au développement du jeu à 7.

Je voudrai remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué aux différentes activités organisées sous l'égide de la L.F.H. Le conseil d'administration leur est reconnaissant et les invite à poursuivre leur engagement au bénéfice de nos jeunes, de nos pratiquants.

La fin de l'année 2013 et le début de 2014 ont été marqués par les bons résultats de notre équipe nationale, laquelle a rassemblé jusqu'au bout du tournoi qualificatif de très nombreux spectateurs et médias. Que les joueurs et les responsables (au sens large) de cette campagne soient félicités et remerciés pour la publicité positive pour notre sport.

Cela étant, l'année 2014 revêt une importance capitale pour la L.F.H. car nous devons poursuivre les efforts entrepris dans notre politique et ainsi confirmer les résultats positifs enregistrés en 2013. La mise sur pied de notre centre de formation fédéral constitue un challenge supplémentaire qui nécessitera une attention soutenue et des moyens, afin de nous montrer dignes de la confiance que nos autorités ont placé en nous.

Pour conclure, je formule le vœu que nos clubs, tout en poursuivant leurs efforts de développement, atteignent les objectifs sportifs qui sont les leurs et que nos commissions sportives soient réduites au « chômage technique » tant le fair-play et le respect de l'autre seront présents sur et autour des terrains.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 17.12.2013

Aucune opposition n'ayant été transmise dans les 8 jours qui ont suivi l'envoi du P.V. du 17.12.2013 aux administrateurs, celui-ci est approuvé.

A J.F. Hannosset qui s'étonne que le point « fonctionnement du C.A. » n'ait pas été mis à l'ordre du jour de la présente réunion, J.L. Dessart répond qu'il a été décidé que le sujet serait débattu plus en profondeur lors d'un prochain CA et qu'il n'y a pas d'urgence en la matière.

Le président ajoute que ce point pourrait être toutefois mis à l'ordre du jour de la réunion du CA du mois de février.

3. Trésorerie

T. Pierloot entre en séance

- ❖ La situation financière au 31.12.2013 a été envoyée avec la convocation.
- ❖ Suite à une question de D. Timmermans, P. Garcia donne des informations complémentaires concernant les différentes subventions accordées par l'ADEPS (subvention de fonctionnement et plan-programme).

4. Affaires techniques

- ❖ Centre de formation : Un règlement d'ordre intérieur commun aux 3 fédérations a été rédigé.

Des accords de collaboration avec l'institut Sainte Véronique et l'Athénée Royal d'Esneux ont été finalisés.

De même au niveau des entraînements avec la société cogitraining (José Riga).

La conférence de presse se déroulera le vendredi 24.01.14 à 11h00 au centre ADEPS du Bois Saint-Jean alors qu'une réunion d'information à l'attention des parents concernés est programmée début février.

Une offre d'emploi, avec profil de fonction, concernant le coordinateur sportif sera prochainement rendue publique. Le comité de sélection sera composé du président, de la vice-présidente, du secrétaire-général, du coordinateur technique et de T. Marique (membre de la commission technique). Tous les candidats seront auditionnés.

Un emploi d'éducateur à temps plein (statut APE en attente) est également prévu.

- ❖ L'évaluation de la sélection LFH U18 est en cours.
- ❖ Le président revient sur le tournoi interprovincial qui s'est déroulé le 12.01 à Malmedy et souligne les excellents résultats de la sélection U16 « garçons » liégeoise. Les U16 « filles » sont eu des résultats moyens alors que la sélection U16 « garçons » du Brabant/Hainaut était incomplète (7 joueurs) suite, notamment, à l'organisation simultanée de matches de

championnat.

Il est souhaitable que tout soit mis en œuvre pour qu'une telle situation ne se représente pas lors des prochains tournois dont celui programmé le 01.05.14 à Louvain-la Neuve. Cette sélection rencontre également un souci avec les absences de P. Houssière, lequel devrait être remplacé dans la fonction d'entraîneur-adjoint.

- ❖ 3 séances de formation sont prévues : 2 de niveaux A (les 16.02 et 30.03.14) et 1 pour les arbitres (le 09.03.14) avec la participation de Guy Petitgirard (FFHB)
- ❖ L'avis de la commission technique a été sollicité concernant les impacts possibles d'un changement des âges de référence dans les catégories « jeunes ». Une réponse est attendue pour la prochaine réunion du C.A.

5. Secrétariat

- ❖ P. Garcia communique qu'il a reçu la visite d'un inspecteur du SPW concernant la prolongation de l'accord APE pour l'emploi de M. Osmola et que celui-ci devrait rendre un avis positif pour une autorisation à durée illimitée.

6. Suivi des dossiers

- ❖ Lutte contre la violence dans le sport
Le C.A. de l'AISF a marqué son accord concernant le projet. Une date de rencontre avec le procureur du roi de Liège doit être fixée par celle dernière.
- ❖ Projet HWBB
Le projet a été transmis aux clubs de D1 messieurs et un rendez-vous entre B. Lenders et les représentants de la VHV est planifié.
- ❖ Projets Namur/Luxembourg
P. Garcia fait un petit historique concernant la genèse de la mise en place de ces deux projets. Les premiers contacts remontent à octobre/novembre 2010 et à l'analyse SWOT des fédérations réalisée par l'ADEPS. La conclusion de cette dernière étant que la priorité numéro 1 était de mettre en place une dynamique pour développer des clubs dans ces provinces. Une note d'orientation a été adressée par la direction générale de l'ADEPS vers tous ses services à cet effet.
Dès mars 2011, des contacts ont été établis avec le directeur du centre du conseil du sport de la province de Luxembourg.
Dans le même temps, J. Vandenberg a été engagé dans le cadre du plan programme et un dossier était introduit à l'EHF via l'URBH ainsi qu'à la région wallonne (APE) pour l'engagement d'un animateur sportif.
6 directeurs de centres sportifs locaux ont été conviés à une première réunion en juin 2011 et le projet visant les jeunes entre 08 et 14 ans leur a été présenté.
L'idée d'attribuer un statut de « club en formation » avec un matricule délivré par la fédération a germé afin de donner la possibilité aux différentes structures d'avoir accès aux subsides ADEPS (achat de matériel, mon club-mon école, PDS, été sport, camps sportif, sport de quartier, ...).
Les directeurs des centres sportifs ont contacté les établissements scolaires de leurs communes pour proposer des initiations dispensées par M. Osmola, qui avait été engagé en avril 2012, les 4 derniers mois de 2012 et en 2013.
S'agissant des frais de déplacement de l'animateur sportif, des conventions sont signées avec le centre du conseil du sport et cela permet à la LFH de ne pas intervenir en fonds propres pour ces longs déplacements.
L'étape suivante aura été de libérer des heures d'entraînement pour les activités hebdomadaires et de trouver des encadrants.
Différentes rencontres amicales ont été mises sur pied et il s'agit maintenant de prévoir des conditions transitoires pour permettre le passage du statut de club en formation à celui de club à part entière de la L.F.H. Les obligations liées à la création d'un nouveau club seront listées et évaluées afin de pouvoir adapter le règlement en vigueur. (club stagiaire).
Le même processus a été mis en place à partir de septembre 2013 en province de Namur.

7. U.R.B.H.

- ❖ La réunion du C.E.P. du 14.01.14 s'est déroulée dans un esprit positif et convivial.
- ❖ La proposition de modification des articles 221 et 222 a été remise en séance et sera donc mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion le 25.02.14.
- ❖ La proposition des clubs de D2 Nationale Dames concernant les PO/PD 2013/2014 a été entérinée.
- ❖ La répartition des points concernant les PO D1 et D2 ainsi que les barrages a été définie.
- ❖ J.L. Dessart communiquera une nouvelle proposition concernant les cartes de légitimation
- ❖ La VHV doit transmettre une proposition de cahier des charges concernant l'organisation des finales de coupe de Belgique.

Le système de qualification tant chez les messieurs (4 matches en 1/8^{ème} finale et les 4 clubs issus de la BENELUX-league entrant en ¼ finale) que chez les dames (4 équipes LFH et 12 équipes VHV en 1/8^{ème} finale) a été modifié.

- ❖ La mobilité des joueurs durant la BENELUX-league, les PO et les barrages sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CEP
- ❖ Pour pouvoir avancer dans le projet de feuille électronique, il faut que la L.F.H. mette en place son nouveau système d'affiliation dans les meilleurs délais (fin de la saison 2013/2014)
- ❖ S'agissant de la BENELUX-league, la compétition se déroulera sur 22 journées et débutera fin août 2014.

Le siège de l'association sera fixé à Luxembourg et les statuts seront signés lors du F4. Une offre d'emploi pour l'engagement d'un employé sera publiée sur les sites des 3 fédérations. A. Welter assurera l'intérim. Une grande partie du salaire de la personne concernée sera prise en charge par le ministère luxembourgeois compétent.

Il n'y aura pas de limite d'âge pour évoluer dans cette compétition et le nombre de joueurs étrangers ne sera pas limité.

8. Arbitrage

- ❖ Grâce à « Ethias » chaque arbitre de la L.F.H. recevra prochainement une nouvelle tenue complète (vareuse et short)

9. Commission Dames

- ❖ La commission se réunira prochainement pour discuter notamment de l'organisation de compétition minimales/cadettes.

10. Divers

- ❖ Les chiffres et tableaux concernant le nombre d'affiliés au 31.12.13, transmis avec la convocation, sont évoqués et analysés.
- ❖ J.L. Dessart propose aux administrateurs de réfléchir, pour la prochaine réunion, à la possibilité de créer une licence obligatoire pour les clubs évoluant dans les divisions nationales. Pour obtenir cette licence, les clubs devraient disposer notamment d'équipes de jeunes dans toutes les catégories et d'entraîneurs diplômés pour toutes leurs équipes. Cette proposition rencontre certains objectifs stratégiques de la L.F.H. et devrait constituer une source de motivation pour nos clubs.
- ❖ L'assemblée générale ordinaire L.F.H. se déroulera le vendredi 21.03.14 dans le Brabant. Sont sortants rééligibles : B. Brasseur (Brabant), M.C. Wauthy (Hainaut) et J.L. Dessart (Liège) alors que le mandat de A. Baudru (Hainaut-démissionnaire) devra également être attribué.

Prochaines réunions du CA les 18.02.14, 18.03.14, 22.04.14, 20.05.14 et 17.06.14 à Jambes à partir de 20h00.